



RENAR-IP... Y a-t'il un pilote dans l'avion ?

Mérignac le 10 février 2011

Monsieur le chef du CESNAC,

A la veille de la mise en service :

- aucun contour de défini sur l'arbitrage et la criticité des incidents
- les outils de supervision et d'administration sont inadaptés
- pas de réelle prise en compte de la sécurité et de la sureté
- les superviseurs ne sont pas encore formés et n'ont pas de Plan de Formation établi
- ...

Les IESSA du CESNAC renouvellent leurs demandes :

- des outils adaptés à leur métier
- au moins 2 superviseurs réseaux H24 7j/7 formés
- la répartition de la gestion du réseau entre les Centres et le CESNAC.

La DSNA est-elle prête à mettre en service RENAR-IP au mépris de la sécurité et de la sureté ?

En conséquence et en l'état, les IESSA du CESNAC cessent dès à présent toute participation aux réunions locales. Les IESSA demandent un moratoire sur les installations RENAR-IP vu le contexte actuel.

Dans l'état actuel de ce dossier, les IESSA du CESNAC s'en remettent à leurs bureaux nationaux.

Les Organisations Syndicales locales

